

12-18 ans

Avis de turbulences

IL S'OPPOSE, MAIS VIENT POSER SA TÊTE SUR NOTRE ÉPAULE AU MOMENT OÙ L'ON S'Y ATTEND LE MOINS. IL EST HORRIPILANT... ET TELLEMENT ATTENDRISSANT !

Il m'a dit : « Tu me fais chier »

Qu'elle soit physique ou verbale, la violence n'est pas acceptable. La première fois qu'un adolescent dérape verbalement, il faut réagir de suite. **La punition n'est pas nécessaire, mais votre enfant doit sentir, à votre fermeté, qu'il ne peut recommencer.** Certains diront que ce langage se banalise, certes, mais on n'est pas obligé d'accepter ce glissement. Le laisser faire revient à lui faire perdre ses repères et à le pousser à aller plus loin. Or c'est au parent d'être le garant de certaines valeurs, surtout si elles sont attaquées par leur propre enfant. Ne pas réagir, c'est comme une digue qui lâche. L'ado, débordé par ses émotions, ne sait plus où sont les limites. Aux parents de les rétablir.

Il a 18 ans et je repasse toujours ses chemises

Il n'y a aucune raison de ne pas apprendre à ses enfants quelques compétences ménagères. Faites-le, non sur le mode : « J'en ai marre d'être la bonne », mais sur celui de la transmission : « Tiens ! je vais t'apprendre à repasser, à mettre une machine en route » lui faisant miroiter son indépendance à venir. Cela n'empêche pas la souplesse : vous repassez encore une partie de ses chemises mais, désormais, il est capable de se débrouiller. Or c'est précisément ce qui manque aux jeunes adultes : beaucoup ont le sentiment d'être incapables de s'occuper d'eux-mêmes. **A force de vouloir leur simplifier la vie, nous les avons coupés d'une certaine réalité...** En outre, même bien briefé, il dira peut-être qu'il n'a pas envie de le faire. Il est alors temps de lui expliquer que la vie en communauté exige de respecter certaines règles. Enfin, plus tôt vous l'initiez, moins il en fera un drame. Car, à 18 ans, devoir faire son lit est vécu comme une oppression, de l'écolavagisme parental...

Il veut un ordinateur dans sa chambre

Avant 12-13 ans, c'est fortement déconseillé et l'ordinateur familial, dans le salon, est idéal. Et tant pis si les copains... Vous avez de bonnes raisons à invoquer : à 9-10 ans, la moitié des élèves dit avoir déjà vu des images porno (sur les sites de téléchargement



illégal, une fois sur trois, le film téléchargé n'est pas celui demandé, bug informatique volontaire ou non). Une étude Symantec (logiciel de sécurité) 2009 portant sur les 100 termes les plus recherchés par les mineurs dévoile que « sexe » se place en 4^e position pour les 8-12 ans et « porno » également en 4^e position pour les moins de 7 ans. Vers 14-15 ans, votre jeune reviendra à la charge, affirmera que c'est indispensable à ses études. Vous comprenez aussi qu'il ait envie d'intimité. Si vous souscrivez à son souhait, mettez-lui le marché en main : **d'accord pour l'ordinateur à condition d'utiliser une option du contrôle parental qui interrompt l'accès à Internet passé une certaine heure, que vous fixerez ensemble.**

64 % des enfants pensent qu'on ne peut plus vivre sans une connexion Internet et 74 % des enfants pensent que le web facilite les apprentissages*.

Les fournisseurs d'accès à Internet publient une liste blanche (les sites autorisés pour les enfants) et une liste noire (ceux autorisés pour les ados, excluant porno et violence). Vous vous octroyez également le droit de vérifier l'historique. Faites-en une règle d'usage : s'il n'a rien à cacher, il ne doit pas l'effacer. Enfin, dites à votre enfant que cet accord n'est pas gravé dans le marbre. Ses résultats baissent ? Il dort debout ? Il a besoin de se mettre au vert un petit moment. Au propre comme au figuré.

* Source : Etude Symantec-Norton-Action www.symantec.com 2009 auprès de 2 614 jeunes de 8 à 17 ans.